

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, seul restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAYAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

11 Octobre 1875.

Bulletin politique.

Il n'est pas douteux qu'à l'étranger on a suivi et on suit encore avec la plus sérieuse attention nos grandes manœuvres. L'application d'une nouvelle tactique dans les manœuvres d'infanterie et le début des réservistes justifient cet intérêt. De notre côté, il nous importe d'étudier les impressions recueillies par les observateurs étrangers. En Allemagne, notamment, on a l'œil alerte et l'oreille fine; et voici déjà, dans la *Gazette d'Augsbourg*, un premier écho d'outre-Rhin :

« Les grandes manœuvres auxquelles a assisté le maréchal-Président sont terminées dans les différents corps d'armée, et les réservistes appelés pour quatre semaines sous les drapeaux sont rentrés dans leurs foyers. Les attachés militaires à l'ambassade allemande, MM. de Bulow, commandant au grand état-major général et adjudant de l'empereur, et Theremin, capitaine d'artillerie, tous deux bien qualifiés pour suivre les exercices de l'armée française sont également de retour à Paris. Ces officiers sont contents de l'accueil qu'ils ont reçu des officiers français, et s'expriment à ce sujet dans les termes les plus flatteurs.

« On n'est point entièrement satisfait, dans les hauts cercles militaires de France, de la marche des manœuvres, et le maréchal de Mac-Mahon lui-même partage cet avis. Après s'être laissé aller à des espérances trop vives, on a pu se convaincre de visu qu'il ne suffit pas de rassembler bien des milliers d'hommes sous les drapeaux pour avoir immédiatement des soldats militairement dressés et exercés. Ajoutez à cela que le mauvais temps est venu plusieurs fois

bouleverser d'une manière inattendue les dispositions bien soigneusement élaborées d'avance par l'état-major général. Alors s'est montré de nouveau un autre vieux défaut de l'armée française, savoir l'organisation défectueuse de l'intendance et de l'administration militaire: les troupes obligées de camper ont eu plusieurs fois à en souffrir cruellement.

« On assure que le maréchal, ému des plaintes qu'il entendait de divers côtés à ce sujet, a ordonné de réorganiser au plus vite et de soumettre à une surveillance rigoureuse tous les services de l'intendance. La routine enracinée, l'ancien laisser-aller sont les écueils contre lesquels viennent si souvent échouer la bonne volonté et les meilleures intentions des officiers supérieurs.

« Il serait inexact de vouloir prétendre que l'armée française n'a pas fait de progrès, que les officiers ne montrent ni zèle ni activité, que le bon vouloir et l'esprit militaire ne règnent point parmi les soldats. L'incorporation des réservistes, bien qu'ayant eu lieu sur une vaste échelle, a mieux réussi qu'on ne s'y attendait; les résultats ont dépassé les espérances. Mais l'armée est encore très-loin d'avoir une instruction militaire complète, et il s'écoulera bien des années avant que la loi sur le service obligatoire et les cinq ans passés sous les drapeaux produisent des effets réels et saisissables. Il ne suffit point de décréter sur le papier.

« Je suis loin cependant de commettre la faute de vouloir rabaisser la valeur des forces militaires françaises; au contraire, j'ai déjà reconnu — et il ne faut point l'oublier en Allemagne — que l'armée fait des progrès et travaille sérieusement, que le matériel de guerre et l'équipement ont été reconstitués avec un zèle et une énergie extraordinaires; que, sous certains rapports, cette reconstitution est dès aujourd'hui complète, et que les nouvelles lois militaires réunissent sous les drapeaux un nombre de troupes beaucoup plus considérable qu'au temps de l'Empire.

« Mais si l'armée française est déjà revenue — si j'ose m'exprimer ainsi — un adversaire possible, elle ne sera pourtant pas de longtemps un adversaire trop redoutable pour les forces éprouvées de l'Allemagne.

« Le maréchal et son ministre de la guerre ont pu se convaincre, aux dernières manœuvres, qu'une « guerre de revanche » — sans que je veuille aucunement prêter cette pensée au gouvernement français actuel — serait évidemment une entreprise des plus risquées. »

Il est parfaitement clair que nos grandes manœuvres, dès la seconde expérience, avec un règlement d'infanterie datant de quatre mois, avec les réservistes appelés pour la première fois, ne peuvent valoir celles qui viennent par exemple de s'accomplir en Silésie devant l'empereur Guillaume.

Ainsi, la *Gazette d'Augsbourg* triomphe aisément. Nous ne demandons pas de compliments : ce sont les critiques qui importent.

Le grand mérite des manœuvres est précisément de mettre en lumière les défauts, les lacunes de notre réorganisation, de forcer en quelque sorte à les toucher du doigt. Or, comme nous avons eu déjà l'occasion de le constater, la partie faible, souvent même très-faible de nos exercices sur le terrain, c'est d'une part la direction, représentée par l'état-major, et d'autre part l'administration, représentée par l'intendance.

Notons que ces deux corps, l'état-major et l'intendance, ont précisément échappé, jusqu'ici, à la réforme générale qui s'est étendue à tout le reste de l'organisation militaire. Aussi — la réalité le démontre — ils sont restés dans les mêmes errements que par le passé. Nous ne prétendons pas que des lois nouvelles les convertiraient par miracle; mais ce sera le point de départ d'une amélioration dont il n'est plus permis de méconnaître l'urgence.

Chronique générale.

LA CANDIDATURE DE M. ENGELHARDT.

Le *Rappel* nous donne des nouvelles intéressantes de la candidature de M. Engelhardt.

Une réunion électorale a été tenue, à Paris, rue d'Arras, sous la présidence de M. Laurent Pichat, député d'extrême gauche, assisté de M. Valentin, également député et radical.

M. Laurent Pichat a prononcé un long discours, dans lequel il semble avoir voulu faire ressortir surtout l'importance de l'élection. « Tout Paris, a-t-il dit, est frappé de ce qui se passe dans le quartier de la Sorbonne. Les élections sont rares aujourd'hui, et celle de dimanche aura une portée significative. » Et plus loin : « Cette puissance démocratique porte plus loin que le vote de dimanche prochain, dont le résultat nous est assuré; elle est un précédent. »

M. Salles, au nom du comité républicain du cinquième arrondissement, a donné ensuite lecture du manifeste de ce comité, où nous remarquons les passages suivants :

« Chers concitoyens,
« Le comité que vous avez chargé de préparer l'élection d'un conseiller municipal, en remplacement de notre regretté Massol, est heureux de pouvoir vous recommander un homme digne à tous égards de vos suffrages, le citoyen Engelhardt, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Strasbourg, ancien préfet de la République, avocat à la cour d'appel de Paris.

« Préfet dans Maine-et-Loire pendant la guerre, son administration n'a été qu'une longue lutte contre les influences monarchiques et cléricales, représentées par l'évêque Freppel et M. de Cumont. »

A beau mentir qui est loin : l'administration de M. Engelhardt en Maine-et-Loire n'a été qu'une longue violence contre tout ce qui était honnête et courageux, dans un pays

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UNE FEMME QUI N'EST BONNE A RIEN.

(Suite et fin.)

Et Georges? et Esther? Georges revint plus d'une fois avec sa leçon de grec à copier; l'ennui des pensums lui fit faire de sérieuses réflexions; et quand il vit qu'Émilie n'avait décidément pas le temps d'apprendre à lire le grec, il se décida à avoir de la mémoire. Puis, tout étonné de se sentir le cœur plus content qu'à l'ordinaire, il essaya d'appliquer cette mémoire nouvellement conquise ou découverte à ses autres leçons, et le résultat satisfit lui-même d'abord, et son professeur ensuite. Un pas dans la bonne voie en amène d'autres; Georges aperçut que le dessin d'Émilie n'avancait guère, et qu'on ne l'entendait presque plus jouer du piano, mais qu'en revanche elle s'occupait d'une foule de choses qui ne devaient pas l'amuser beaucoup. Cela le rendit rêveur; et le jour où Louis (qui s'appliquait depuis quelque temps à mettre régulièrement sa cravate) daigna descendre du sommet de ses X pour lui expliquer les multiples et les sous-multiples du mètre cube, il se frappa la tête d'un coup de poing, et se dit dans son for intérieur : « Je serais un grand lâche, quand tous les autres se donnent de la peine, d'être le seul à ne pas m'en donner ! »

Le soir de ce jour-là, pour prouver à sa mère qu'il avait bien écouté la classe d'histoire, il lui raconta, sans en passer une seule, toutes les conquêtes de Cyrus. Quand il eut fini, elle lui fit signe de monter sur une chaise pour qu'elle pût l'embrasser. Il vit qu'elle avait des larmes plein les yeux; et elle dit, répondant au regard inquiet qu'il jetait sur elle :

— Les bons enfants ! ils s'entendent tous pour m'aider à me guérir !

Ceci s'adressait non-seulement aux aînés, mais encore à M^{lle} Je-ne-peux-pas, qui ne méritait plus son sobriquet. Elle était là, assise sur un petit tabouret, étudiant, dans un livre posé sur sa table de poupée, une histoire qu'elle se proposait de lire tout haut à sa maman, pour la désennuyer, quand elle serait bien sûre de s'arrêter comme il fallait aux points et aux virgules. Elle regardait souvent la pendule, pour voir s'il ne serait pas bientôt l'heure de faire manger maman, c'était elle qui tenait l'assiette et le verre, et qui présentait les bouchées de pain. Et de temps en temps elle interpellait la malade :

— Tu n'as pas de commission à me donner, maman ? Tu sais, c'est moi qui suis ta petite commissionnaire.

La mère souriait, et, pour ne pas laisser oisive sa bonne volonté, elle l'envoyait dans tous les coins de la maison chercher des objets plus ou

moins inutiles : Esther croyait rendre de grands services, et cela lui suffisait. Elle essaya même d'aider sa sœur, qui cousait ensemble des bandes de flanelle destinées à serrer le pied de la malade. Elle eut beaucoup de peine à apprendre ce terrible point croisé, et on entendit plusieurs fois sortir de ses lèvres : « Je ne peux... » mais elle n'acheva point, et, comme elle voulait, elle finit par pouvoir. Elle ne manqua pas de faire admirer à Émilie la régularité de ses points, et de lui dire :

— N'est-ce pas, Émilie, que je deviens une petite fille très-utile ?

Émilie n'eut garde de le démentir; elle était trop fière de son élève. C'était elle, en effet, qui avait amené l'enfant, peu à peu, à trouver plus de plaisir à servir les autres qu'à se faire servir par eux.

L'hiver se passa et le printemps revint. M^{me} Hubart pouvait maintenant se servir de ses mains; mais les doigts du bras cassé n'avaient pas encore repris toute leur agilité, et elle était souvent obligée d'avoir recours à sa fille aînée pour les ouvrages délicats. De plus, si le pied foulé était guéri, l'entorse la faisait encore souffrir, et elle ne pouvait quitter sa chaise longue. « Dans quel état doit être la maison, depuis six mois que je ne suis plus bonne à rien ! » se disait-elle avec inquiétude. Elle n'osait pas exprimer ses craintes, de peur d'affliger ses enfants, qui se donnaient tant de peine pour la remplacer; mais elle n'avait pas grande confiance

dans le résultat de leurs efforts.

Le 1^{er} mai arriva : c'était son jour de naissance. Que de chuchotements dans les coins, que d'allées et de venues mystérieuses dont elle ne devait pas paraître s'apercevoir ! Elle souriait. « Que peuvent-ils donc préparer ? se demandait-elle. Voilà quinze jours que mon mari, sous divers prétextes, ne me permet pas d'essayer de me tenir debout; je crois bien que c'est un peu pour mettre les conspirateurs à l'abri de ma surveillance. Je suis sûre que je pourrais marcher; je ne souffre plus du tout, et il me semble que mes forces sont revenues, surtout depuis que le beau temps a emporté cette toux qui me fatiguait tant. Patience ! voilà cinq heures qui sonnent : les mystères s'éclairciront, je suppose, à l'heure du dîner. »

La porte s'ouvrit toute grande, et laissa voir comme un buisson d'aubépine en fleur.

— Bonne fête, maman ! cria la petite Esther en accourant la première, presque cachée derrière son bouquet embaumé qu'elle tenait à deux mains.

— Bonne fête ! répétèrent en entrant après elle le docteur et les trois aînés.

— Bonne fête, madame ! dirent la petite Séraphine et la grosse Marion, qui s'étaient levées avant l'aube pour aller bien loin dans la campagne cueillir toute cette aubépine.

Et M^{me} Hubart fut entourée, embrassée, fêtée; elle ne savait plus à qui entendre.

qui a horreur du despotisme révolutionnaire. En ce genre, M. Engelhardt n'a été inférieur à aucun de ses confrères en usurpation de pouvoir; seulement, il a trouvé à qui parler, et les Angevins lui ont fait voir qu'ils n'étaient pas d'humeur à se laisser piétiner par la démagogie. C'est pourquoi ce proconsul détrôné est si fort en colère contre le département de Maine-et-Loire.

Après le manifeste du comité est venu la circulaire suivante de M. Engelhardt :

« Chers concitoyens,

Je n'habite Paris que depuis quatre ans, et je suis inconnu de la plupart d'entre vous. J'ai émigré d'Alsace pour rester Français. Je suis un exilé à l'intérieur.

Quelques amis m'ont proposé à vos suffrages. Vous acceptez ma candidature, non pour ma personne, mais à cause de mes opinions et aussi pour donner à la pauvre Alsace sacrifiée un témoignage de sympathie et de regret. Je vous en remercie.

Je suis de vieille date républicain et libre-penseur. A ce double titre, je ne pouvais pas hésiter à accepter votre programme qui veut le développement démocratique de la Constitution actuelle et la lutte persévérante contre les envahissements audacieux du parti clérical.

Affirmer la République, c'est vouloir le gouvernement de tous par tous. Un peuple intelligent peut se gouverner lui-même. Il n'a besoin ni d'un roi qui règne selon son bon plaisir, ni de classes dirigeantes qui accaparent toutes les fonctions.

L'opinion publique doit pouvoir se manifester librement par le suffrage universel, et, pour que le prolétariat puisse choisir ses mandataires parmi les déshérités de la fortune, il faut que les fonctions électives soient rétribuées. Il faut aussi que la presse soit libre et le droit de réunion garanti. Quand l'ordre public est assuré, toute mesure exceptionnelle est injuste. Depuis nos désastres, la France a montré un calme admirable, elle s'est appliquée au travail, elle s'est purifiée des souillures de l'empire. Il n'y a plus aucune raison de maintenir l'état de siège et de refuser l'amnistie qui effacera les dernières traces de nos discordes civiles.

La République est désormais impérisable, mais il nous reste un ennemi à combattre : c'est le parti clérical. Depuis des siècles, il s'applique à maintenir les peuples dans l'ignorance par la superstition. Autrefois, il employait l'inquisition, la torture, les supplices contre les hommes qui affirmaient les droits suprêmes de la raison et de la science. Aujourd'hui encore, les cléricaux veulent nous imposer le *Syllabus* et la foi aux miracles. Ils prétendent enseigner dans nos écoles les erreurs du vieux temps et ils essaient de nier toutes les conquêtes de l'esprit humain. A ces tentatives insensées, répondons en demandant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'instruction obligatoire, gratuite et laïque, l'abrogation de cette loi récente sur l'enseignement supérieur, qui doit livrer la jeunesse française aux mains des jésuites.

C'est au quartier de la Sorbonne, à l'é-

lise intellectuelle de Paris, qu'il appartient de protester contre des tendances inconciliables avec la civilisation moderne.

Si je suis élu, je n'aurai pas, comme conseiller municipal de Paris, à m'occuper de politique. La loi le défend. Mais, comme conseiller général de la Seine, j'aurai à voter sur les candidats au Sénat. La Constitution le veut. Il est donc très légitime que vous me donniez un mandat politique. Electeur au second degré, je ne voterai que pour des candidats qui, au Sénat, proposeront la levée de l'état de siège, l'amnistie, l'abrogation de la loi de l'enseignement supérieur, la révision de la Constitution, conformément aux grands principes démocratiques.

Dans la sphère modeste d'un conseiller municipal, je m'occuperai consciencieusement des divers services publics de la ville de Paris, et je m'appliquerai surtout à défendre les intérêts populaires qui sont inséparables de la prospérité de la République.

MAURICE ENGELHARDT.

Il est bon de remarquer que M. Engelhardt n'a pas de concurrent connu; il est donc probable qu'il sera élu, malgré ce programme de basse et menaçante démagogie. Les conservateurs de Paris ne peuvent cependant prétexter l'ignorance; M. Laurent-Pichat ne s'est point caché de leur dire que cette candidature est un précédent.

Nouvelles militaires.

La nouvelle théorie distribuée il y a quelques jours aux régiments de cavalerie a été reçue avec grande faveur. Elle réalise un progrès très sensible sur les règlements précédents. Grande simplification dans les manœuvres, élimination des commandements inutiles, facilité dans l'exécution, tels sont les principaux avantages des évolutions actuelles sur les anciennes. La cavalerie française profitera rapidement de l'adoption de ce règlement. Déjà la théorie nouvelle est exécutée dans tous les régiments, et il n'est pas douteux qu'aux inspections, en 1876, on ne s'aperçoive de progrès sérieux.

Le ministre de la guerre fait étudier en ce moment les rapports à lui adressés sur les grandes manœuvres déjà effectuées. Ces rapports donneront lieu à des observations qui seront ultérieurement envoyées aux corps ayant pris part aux manœuvres.

La question de la tente-abri reste encore en suspens. Il semblait tout d'abord décidé que cette tente serait supprimée et que ce mode de campement serait remplacé par le *cantonement*, c'est-à-dire par le logement du soldat dans les villages. Après les dernières expériences, la question semble être revenue à son point de départ.

Pour nous-même, nous le regretterions. La tente-abri, bonne en Algérie, bonne dans les pays où les villages sont rares et clairsemés, n'a plus de raison d'être dans la guerre continentale. Elle est malsaine; elle

les rideaux, et les deux petits les présentaient. Viens à présent voir le jardin.

De surprise en surprise! dit la mère émue et ravie. Je croyais trouver mon pauvre jardin envahi par les mauvaises herbes; je pensais qu'on n'avait pas eu le temps d'y songer, depuis six mois que toute la maisonnée n'est occupée que de moi, et le voilà tout fleuri. Es-tu aussi devenue jardinière, ma chère petite remplaçante?

Certainement! et voilà les jardiniers, dit Émilie en désignant Louis et Georges. Je n'ai pas voulu faire venir le vieux père Alexis, qui a la manie de tuer les violettes qu'il appelle des herbes; mes frères ont tout labouré! Viens t'asseoir un instant dans la cabane qu'ils t'ont construite. La vois-tu là-bas? elle est tout ombragée de verdure.

Te voilà déjà ingénieur, mon cher Louis? dit la mère en s'asseyant sur le banc.

A ton service, ma bonne mère: j'ai fait mon plan, j'ai calculé les forces et les résistances, j'ai équilibré le tout, et tu peux être sûre que le toit ne te tombera pas sur la tête. Georges a pris là une bonne leçon de mécanique; je lui expliquais la théorie, et il comprenait très-bien: n'est-ce pas, petit?

Mon pauvre Georges! reprit M^{me} Hubart en attirant l'enfant à elle, il y a bien longtemps que je n'ai pu m'occuper de toi; mais nous allons nous remettre à travailler ensemble.

alourdit outre mesure la charge du soldat: il y aurait avantage à remplacer ce poids inutile par celui d'une pelle-proche, si nécessaire au soldat pour les travaux de fortification employés aujourd'hui sur le champ de bataille.

C'est le 15 octobre que doivent rejoindre les écoles de tir du Ruchard, de la Valbonne et du camp de Châlons, les officiers désignés pour suivre les cours d'hiver. L'arme employée pour le tir, comme arme habituelle, sera, pour la première fois, le fusil Gras.

La rentrée de l'Ecole militaire de Saint-Cyr doit avoir lieu du 20 au 26 octobre.

Chronique Locale et de l'Ouest.

UN PROGRAMME DE FACULTÉ LIBRE.

Sous ce titre, nous lisons dans le *Moniteur universel*:

« De toutes les facultés ou universités libres dont la création prochaine était depuis quelque temps annoncée, c'est la faculté de droit d'Angers qui se produit la première, qui la première se présente au public avec un programme arrêté et qui ouvre ainsi le débat sur les réformes que la liberté de l'enseignement supérieur peut amener, soit dans les études mêmes, soit dans la discipline. Prêlat plein d'activité et de zèle, passionné pour les questions de science et d'instruction, Mgr Freppel était animé depuis longtemps déjà du désir de créer dans son diocèse un vaste établissement scientifique: il avait de longue main tracé ses plans, et l'on ne doit pas s'étonner qu'il se présente le premier dans la carrière. Ancien professeur de la Sorbonne, il avait, d'ailleurs, de l'enseignement supérieur une expérience personnelle qui ne lui a pas été inutile, et dont il est infiniment curieux d'étudier les résultats dans le nouveau règlement de la faculté libre de droit qui va s'ouvrir à Angers sous ses auspices.

Ce règlement ne touche, il est vrai, qu'aux questions de discipline, et aucun programme d'études n'y est encore annexé. Contentons-nous donc, pour le moment, de ce règlement, et voyons en quoi il innove sur le régime des facultés de l'Etat.

Ces innovations sont nombreuses, et nous ne nous en plaindrons pas. A quoi servirait, en effet, cette liberté si ardemment demandée par les uns, si ardemment combattue par les autres, si elle ne devait produire que des facultés dont le plan aurait été exactement calqué sur celui des facultés de l'Etat? On a parlé d'émulation, de concurrence nécessaire, utile pour l'Université elle-même, fort bien! Mais que ce soit dans la diversité, et l'on pourra d'autant mieux apprécier l'arbre aux fruits qu'il aura donnés.

Assurer plus efficacement l'assiduité des élèves aux cours, ainsi que le maintien

de la discipline intérieure: voilà ce dont s'occupe d'abord le règlement de la faculté d'Angers, comme tous les règlements analogues. Mais il y joint un certain nombre de mesures de surveillance à l'extérieur, qui sont une véritable innovation sur le régime très-libre des universités de l'Etat.

Quant aux moyens destinés à garantir l'assiduité aux cours, et à assurer l'efficacité de l'enseignement, ils consistent dans la défense de sortir avant la fin de la leçon, dans les questions que chaque professeur peut adresser séance tenante à ses élèves, dans des épreuves écrites trimestrielles, dans un concours annuel entre les élèves de la même année, et aussi dans l'obligation de justifier de son assiduité au cours du trimestre écoulé avant la prise d'une nouvelle inscription. Il n'en est pas ainsi, comme on sait, dans les facultés de l'Etat, l'examen de fin d'année, examen exclusivement oral — sauf à la fin de la troisième année — étant l'unique épreuve à laquelle les élèves soient soumis.

Dans les universités de l'Etat, la liberté est le principe: chaque élève étudie à sa guise, et tout ce qu'on lui demande, c'est de faire preuve de science suffisante quand il se présente aux examens. A Angers, il en sera tout autrement; et l'on y continuera en quelque sorte le régime de l'enseignement secondaire: les interrogations, les devoirs écrits, les concours. Il n'est pas contestable que ce régime se prête moins que l'autre aux défaillances de certains élèves qui ne recourent un peu d'énergie studieuse qu'à la veille des examens, et n'apportent aux examens qu'un savoir improvisé et trop souvent insuffisant.

La discipline n'est pas seulement un élément d'ordre; on peut dire qu'elle est aussi un élément de science. Qu'attendre, en effet, scientifiquement, de jeunes gens qui viennent apporter aux pieds de la chaire des professeurs, non le recueillement de l'étude, mais l'agitation de la place publique? Pour assurer cette discipline, le règlement d'Angers n'admet aux cours que les élèves inscrits et munis de leur carte. Quant aux étrangers, ils ne peuvent assister à ces cours qu'avec l'autorisation expresse du professeur. Est-ce à dire que les cours de la faculté d'Angers cessent pour cela d'être publics, et faut-il leur en faire un reproche? Ce serait aller trop loin, et nous ne voyons là que l'application d'un principe qui existe dans les facultés de l'Etat, et que celles-ci ont le tort de n'appliquer que quand des troubles graves se sont déjà produits. En réalité, les cours sont faits pour les étudiants; et nous ne voyons pas pourquoi l'Etat y admettrait d'autres personnes que les étudiants.

En résumé, quant à l'assiduité aux cours et quant à la discipline, le règlement d'Angers développe encore plus qu'il innove. Les facultés de l'Etat, elles aussi, ont une épreuve écrite, rien ne les empêche d'en avoir plusieurs: elles ont leurs cartes d'inscription, rien ne les empêche de s'en servir.

Mais là où la faculté d'Angers innove

Allons, ma chère femme, lève-toi, lui dit le docteur. Le mal m'a paru complètement guéri ce matin, et nous allons te faire parcourir ta maison. Ton fils te donnera le bras.

Il est superbe! dit la mère en riant et en regardant Louis, bien brossé, bien peigné et bien cravaté. Est-ce toi qui as fait sa toilette pour cette occasion, Émilie?

Non, mère; je la lui ai faite pendant quelque temps, c'est vrai, au commencement de ta maladie, mais à présent il se tire d'affaire tout seul. Il est devenu habile dans une foule de choses, tu verras. Et les mathématiques n'en souffrent pas: il a encore été premier ce matin.

La mère prit avec orgueil le bras de son fils et sortit de sa chambre. Il y avait bien longtemps qu'elle n'en avait franchi le seuil, et elle revoyait avec joie tant d'objets familiers qui semblaient lui souhaiter la bienvenue. Tout était reluisant de propreté: l'ordre le plus parfait régnait partout. La maison n'avait pas souffert de sa longue réclusion.

Les rideaux viennent d'être blanchis, dit-elle, remarquant la fraîcheur de la mousseline qui voilait partout les vitres de ses plis neigeux. Jamais ils n'ont été plus blancs ni mieux repassés: où donc avez-vous trouvé une si bonne blanchisseuse?

Deux blanchisseuses, chère mère, Séraphine et moi; et Marion a préparé la lessive. Tout le monde y a mis la main, car c'est Louis qui a monté

Non pas, mère! je sais travailler seul à présent. Je ne veux plus te fatiguer, et je te promets, à la fin de l'année, des prix que j'aurai gagnés moi-même... Qu'est-ce que tu m'apportes-là? dit-il en se retournant brusquement vers Esther, qui lui fourrait quelque chose dans la main.

Un morceau d'un petit gâteau que Marion vient de me faire avec un reste de pâte de la tarte d'Émilie.

Comment, la tarte d'Émilie! s'écria M^{me} Hubart en riant. Émilie est cuisinière, maintenant!

J'ai voulu te ressembler, mère, et savoir faire de tout, comme toi. Viens dîner; nous mangerons ma tarte au dessert, et tu verras si j'ai bien réussi dans ce métier-là.

Après le dîner, qui fut servi, en l'honneur de la convalescente, avec le linge, l'argenterie et les cristaux de cérémonie (Émilie n'eut que des éloges à récolter pour l'arrangement de la table et l'ordonnance du menu), on mangea la tarte, qui fut trouvée excellente, et on but à la santé de la mère de famille.

Je n'ai jamais été aussi heureuse, disait celle-ci; à quelque chose malheur est bon, et je dois me féliciter d'un accident qui m'a fait voir tout ce que valaient mes enfants.

Et maintenant qu'ils ont si bien commencé, dit le docteur, tu vas, j'espère, les laisser continuer. A force de compter sur toi, ils auraient fini

par être incapables d'agir par eux-mêmes; il a fallu que tu fusses pendant six mois une femme bonne à rien, pour qu'ils devinssent bons à quelque chose. Il n'y a que moi, ajouta-t-il en riant, qui suis incorrigible, mais c'est la faute d'Émilie. Si elle ne t'avait pas remplacée dans le rangement de ma table et de mon cabinet, j'aurais bien été forcé de les ranger moi-même.

Tu ne le ferais jamais aussi bien que moi! répondit Émilie avec un petit air important qui fit rire les autres.

M^{me} Hubart était restée songeuse.

C'est vrai, dit-elle après un instant, que les mères ont souvent le tort de ne pas s'apercevoir assez vite que leurs enfants ont grandi. J'aurais dû, le plus tôt possible, vous exercer à agir et à vous diriger vous-mêmes, au lieu de continuer à vous couvrir comme des poussins sans plumes.

Ne t'accuse pas trop, répondit le docteur; tu prêchais d'exemple, et le jour où tes enfants ont voulu secouer leur paresse, ils n'ont eu qu'à t'imiter pour être sûrs de bien faire. A présent qu'ils connaissent la joie d'être utiles, je suis sûrs qu'ils ne voudront plus y renoncer, et que plus tard, dans le monde, où le bien général ne peut être l'œuvre d'un seul ni même de quelques-uns, mais doit résulter des efforts de tous, aucun d'eux ne refusera sa part de la tâche commune.

(Magasin pittoresque.)

réellement, c'est en ce qui concerne la discipline à l'extérieur. Sorti du cours, l'élève doit non-seulement faire connaître à la faculté l'endroit où il loge, mais encore le nom et la profession des personnes chez lesquelles il loge : ces personnes doivent s'engager à tenir la main à ce qu'il soit rentré chaque soir à dix heures. Enfin, la croyance catholique étant une des conditions d'admission à la nouvelle faculté d'Angers, les étudiants ont le devoir d'assister les dimanches et fêtes aux offices religieux de la paroisse, et de suivre les conférences religieuses qui auront lieu à certaines époques de l'année. De plus, à côté de l'externat, un régime d'internat pourra être établi sur la demande des familles.

Nous n'avons rien à dire en ce qui concerne l'accomplissement des devoirs religieux, conséquence du caractère exclusivement catholique de la faculté libre d'Angers. Les catholiques y verront une satisfaction donnée à leurs vœux les plus chers, et les libres-penseurs ne pourront y trouver à reprocher, puisqu'il n'y a là que l'application simple et simple du grand principe de la liberté de conscience.

Trouverons-nous bien rigoureuses, — comme l'a déjà fait un journal qui s'était pendant, dès la première heure, prononcé en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur, — trouverons-nous bien rigoureuses les mesures qui restreignent la liberté des étudiants en dehors de la faculté ? Nous ne pouvons qu'à Paris certains spectacles donnés trop souvent par le quartier Latin nous en étions tentés. Si nous étions tentés de le faire, nous nous dirions que les plus illustres, les plus savantes écoles supérieures de gouvernement, l'École polytechnique, l'École normale, sont des internats où la liberté est encore moins grande que ne le sera l'externat de la nouvelle faculté libre d'Angers.

L'Etat n'a pas à se plaindre de ce régime de sévérité, et la science n'y a rien perdu. Nous nous le droit de nous en défier quand, à côté de l'intérêt de la science, il y a l'intérêt de la famille, qui peut y trouver également son compte.

En résumé, si l'on peut faire un rapproche aux nouvelles universités libres, ce n'est pas d'emmieller la coupe de la science. Ceux qui veulent venir à elles, elles disent seulement que le travail et la régularité de la vie sont les premiers devoirs qu'elles s'imposent ; et un pareil programme ne sera pas inutile pour encourager l'université elle-même dans l'application de certaines mesures qu'elle n'a pas à inventer, mais qu'elle a souvent mises en oubli. — Eugène Assé.

Commune des Rosiers.

DIMANCHE 17 OCTOBRE 1875.
Installation

Sur la Colonne de la Fontaine publique
DE LA STATUE
DE JEANNE DE LAVAL
Reine de Sicile, bienfaitrice de la Vallée de la Loire.

Le Maire de la commune des Rosiers, officier de la Légion-d'Honneur, décoré de Juillet, prévient le public que le 17 octobre courant, à l'occasion de la pose de la Statue de Jeanne de Laval, une grande fête aura lieu aux Rosiers.

A 2 heures 1/2, départ de la Mairie. Le cortège, accompagné de la musique des Rosiers et de la compagnie des sapeurs-pompiers, se rendra sur la place publique.

A 3 heures, bénédiction solennelle de la Statue. Aussitôt après la cérémonie, une distribution de secours sera faite aux pauvres de la commune.

Le soir, illumination de la place et de la Statue, précédée aux flambeaux avec le concours de la musique.

Aux Rosiers, le 5 octobre 1875.
Le Maire : E. TESSIER DE LA MOTTE.

M. Thibaud-Fontenel (du Finistère), ancien officier de marine, a légué à la caisse des invalides une somme de 100,000 fr. Le revenu doit profiter à perpétuité au soulagement des veuves et des orphelins des pêcheurs du littoral de l'Océan, si souvent victimes d'un ouragan ou de leur zèle à secourir les naufragés, depuis les bouches de la Loire jusqu'à Dunkerque. L'acceptation de cette libéralité au-dessus de tout éloge a été autorisée. D'après les ter-

mes du testament, les veuves et les orphelins appelés à participer aux secours imputables sur les produits de la fondation Thibaud-Fontenel, devront être annuellement désignés par le maire, assisté de quatre conseillers municipaux, dans les communes où se trouvent domiciliées des familles maritimes se trouvant dans les conditions qu'a stipulées le testateur.

Théâtre de Saumur.

C'est ce soir qu'aura lieu sur notre scène la représentation de la Favorite.

A propos de l'interprète principal de l'œuvre de Donizetti, le Patriote d'avant-hier a publié les lignes suivantes :

« Nous avons le plaisir d'apprendre que M^{lle} Legénis, la forte chanteuse du théâtre de Lyon, que nous avons applaudie dans la Favorite à la représentation de jeudi dernier, jouera encore demain dimanche dans la même pièce.

« Cette remarquable artiste repartira aussitôt pour Lyon, où elle est réengagée ; elle emportera toutes les sympathies de notre public. »

Le Journal de Maine-et-Loire publie une excellente chronique théâtrale dans laquelle il passe en revue les opéras joués depuis le 28 octobre et les artistes chargés de les interpréter. Nous nous promettons de faire divers emprunts à cette chronique. Pour aujourd'hui, nous donnons le passage concernant les deux artistes admis à l'unanimité : M. Degrave, qui remplira ce soir le rôle de Balthazar dans la Favorite, et M. Descamps, le second ténor de l'an dernier.

« M. Degrave, première basse, est un talent plein d'avenir. La voix, à certains égards, se rapproche d'une voix de baryton ; malgré cela, les notes graves sont très-belles et très-faciles. M. Degrave débute, je crois, à Angers : on ne s'en douterait guère, car il a sur la scène beaucoup d'aplomb et sait très-heureusement faire valoir ses qualités. Doué d'un organe superbe, et ayant pour lui la méthode, le goût et le sentiment musical, M. Degrave, très-jeune encore, est déjà une basse remarquable ; qu'il le veuille, il deviendra vite un artiste renommé. Quand on possède un diamant encore un peu brut, ce serait vraiment grand dommage de ne pas le travailler soigneusement.

« Jeudi dernier, M. Degrave a été reçu par 79 voix sur 79 votants. Il en a été de même pour M. Descamps, que nous connaissons déjà. De nos jours, où le plus piètre tenorino aspire au premier rang, M. Descamps a la sagesse de rester au second : nous n'avons qu'à nous en féliciter, notre théâtre possède en lui un second ténor que bien des villes, très-supérieures à Angers, peuvent nous envier. Le vote de jeudi soir a prouvé à ces deux artistes qu'ils sont ici justement appréciés de tous. »

L'INAUGURATION D'UN THÉÂTRE.

Mardi dernier, 5 octobre, la petite ville de Châteaurenault (Indre-et-Loire) inaugurait son théâtre avec la troupe de M. Joanny, directeur du théâtre de Tours.

Cette représentation d'ouverture a été très-brillante. La charmante salle, due à l'initiative et à la persévérance de M. Jodeau-Labbé, et fort habilement construite par M. Aubert, était littéralement comble. On remarquait dans les loges plusieurs députés d'Indre-et-Loire, M. le maire de Tours, la municipalité de Châteaurenault, etc.

Au lever du rideau, un des artistes de la troupe, M. Ménéhand, a lu une pièce de vers de circonstance, dont l'auteur est M. Delphis de la Cour, et qui a été accueillie avec la plus chaleureuse sympathie.

Puis, les artistes de Tours ont enlevé Par droit de conquête avec infiniment d'ensemble et de brio. M. Ménéhand a dit ensuite la Grève des forgerons, de Coppée, et le spectacle a été terminée par les Femmes qui pleurent, charmante comédie de Lambert Thiboust.

Tous les artistes ont recueilli d'amples bravos, qui prouvent que ce n'est pas qu'à Tours que la troupe de M. Joanny est appréciée comme elle mérite de l'être.

Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs la jolie pièce de vers lue par M. Ménéhand. En outre de sa valeur poétique, elle ne sera pas exempte d'actualité pour le public de notre ville : n'est-ce pas ce soir même qu'a lieu à Saumur la réouverture de la saison théâtrale ?

Discours d'ouverture, par M. Delphis de la Cour.

Mesdames et Messieurs, quand on ouvre un théâtre Aux spectateurs chargés d'en essayer le plâtre, L'usage veut toujours, à Paris, même ailleurs, Qu'on leur lise des vers, — pas toujours les meilleurs. Orné d'un habit noir, d'une cravate blanche,

Trois fois le régisseur, en sautant, se penche, Puis récité, suivant l'usage habituel. Un discours — par l'auteur — trouvé spirituel. Je suis ce régisseur et voici le programme :

Parlant la comédie ou déclamant le drame, Sur ce coquet théâtre, en changeant de décor, Nous jouerons tout, messieurs... et quelque chose encore. Nous vous ferons pleurer et rire, mes chers hôtes ; A torde vos mouchoirs, à vous torde les côtes ; Le sourire, les pleurs ont-ils donc jamais fui ? Le mauvais conseiller de l'homme, c'est l'ennui.

Ouvriers, mes amis, qu'importe la dépense ? Le théâtre n'est pas ruineux comme on pense ; Vous trouverez toujours moins cher, sans contredit, Le spectacle au comptant que le vin à crédit.

Alors que dans la salle on se touche du coude, Un cœur à l'autre cœur facilement se soude. Et l'on est près d'avoir la même opinion, Entre soi quand on a ce doux trait-d'union, Quelqu'étranger que fut un homme à l'autre, il semble Qu'on ne l'est plus autant lorsque l'on rit ensemble, Qu'un cœur est doucement par un autre attiré, Lorsqu'aux mêmes endroits d'un drame — on a pleuré.

Au théâtre on apprend dans la pièce choisie L'art de la bonne prose et de la poésie. Racine a pour le cœur des vers attendrissants ; Corneille à l'âme parle et Molière au bon sens ; Tandis que de Bornier, en ses vers énergiques, Semble rajeunir l'art de nos deux grands tragiques, Les fait comme revivre en un siècle moqueur, S'inspirant de tous deux, mais surtout de son cœur.

Quant le poète ajoute à la grandeur de l'âme, De ce qui brûle en nous, n'éteignons pas la flamme ; Ne refroidissons rien de notre cœur si chaud ; Faisons les hommes grands et plaçons-les bien haut : Grands dans la paix encore plus que dans la bataille, Par la vertu l'on peut s'élever à leur taille : La vertu, prenant l'homme au fond de son néant, Si cet homme a du cœur, d'un nain fait un géant.

Après la grande pièce, il faut bien qu'on s'égaie : Vous aurez de l'esprit la petite monnaie ; C'est bon de rire un peu, surtout après les vers : Nous vous amuserons, messieurs, de vos travers. Hélas ! le trait plaisant que vers nous on dirige, Ne nous atteignant pas, jamais ne nous corrige. Nous voudrions changer les autres en tout point ; Mais quant à nous, hélas ! nous ne l'essayons point. Puisse la comédie, autour de vos usines, Corriger vos voisins, messieurs, — et vos voisines !

J'ai dit. Et maintenant, honneur à qui comprit Comme on nourrit le corps qu'il faut nourrir l'esprit ! A chaque fondateur, à chaque protectrice De cette œuvre morale et civilisatrice, De cette œuvre fondée en un besoin urgent, Où l'on a mis son cœur autant que son argent !

Ouvriers, mes amis, apprenez à bien vivre ! Que chacun de vous hoive et jamais ne s'enivre ; Et nos yeux attristés ne verront pas enfin, Quand l'homme n'a plus soif, sa famille avoir faim. Honneur surtout à qui toute morale est chère Et du théâtre fait ainsi qu'une autre chaire, A vous tous qui, prenant l'ouvrier par la main, De l'honneur — un sentier — lui faites un chemin !

Ce théâtre, messieurs, dont la ville s'honore, Pour les yeux est coquet, pour l'oreille sonore ; Le bruit de ses échos est très-assourdissant ; Vous pouvez l'essayer en nous applaudissant.

De sa sonorité s'il faut plus d'une preuve, Mesdames et Messieurs, recommencez l'épreuve ; La salle est très-solide et la subira bien, Si l'on siffait, ma foi ! je ne réponds de rien.

Nous sommes tous heureux, pleins de reconnaissance Que de nombreux témoins constataient la naissance De notre œuvre, messieurs, et qu'il nous soit donné D'avoir tant de parrains pour notre nouveau-né !

Faits divers.

MIGRATION D'OISEAUX.

Rarement on a vu dans le Nord des migrations d'oiseaux plus considérables que celle année.

A Valenciennes, les alouettes passent en bandes très-nombreuses. Quant aux grives, qui sont également fort abondantes, elles hâtent leur vol vers le Midi. Les françaises et les merles, qui forment ordinairement l'arrière-garde, partent déjà en grand nombre. Quelques-uns de ces pauvres oiseaux sont dans un état de maigreur extraordinaire.

Le Droit raconte que vendredi, dans la soirée, un locataire, récemment emménagé rue des Poitevins, à Paris, visitait un grenier dépendant de son appartement afin d'y placer des objets de débarras, lorsqu'il s'aperçut, en dérangeant un amas de chiffons et de débris de toute nature paraissant exister là depuis fort longtemps, qu'il y avait une porte donnant accès dans un second grenier plus petit.

Il la poussa : elle céda au moindre effort, et il recula de surprise en apercevant, étendu à terre, le cadavre d'un homme de trente à trente-cinq ans.

La mort paraissait remonter à plusieurs années.

Le corps était comme momifié, et la chair avait l'apparence de la couenne de lard fumé. Au près du cadavre était un sabre-baïonnette.

Averti aussitôt, M. Pédezert, commissaire de police du quartier, s'est rendu sur les lieux assisté de M. de la Londe, son secrétaire, et a procédé aux constatations.

Le corps va être soumis à l'examen d'un homme de l'art, et l'on recherche les an-

ciens locaux de la maison qui pourraient fournir des renseignements au sujet de cette étrange découverte.

L'acclimatation du chameau. — L'un des animaux dont le Jardin d'acclimatation poursuit l'acclimatation avec le plus d'ardeur est le chameau. A voir ce lourd vaisseau du désert se balancer au milieu des cavalcades fantastiques qui sillonnent le Jardin, on ne supposerait jamais quels services cet étrange animal est appelé à rendre un jour à l'agriculture et à l'industrie. Un haras de chameaux établi aux environs de Pise fournit des produits que l'on emploie depuis des siècles au labourage dans les marécages de la Toscane. Pour les contrées où les herbagés et l'eau font défaut, la conquête de ces réservoirs ambulants serait bien à désirer. On les a introduits depuis quelques années dans l'Amérique du Nord, et en Espagne, près d'Aranjuez.

A part son utilité comme bête de somme, le chameau fournit une laine très-précieuse, qui sert à fabriquer les fameux châles du Tibet. On utilise sa graisse, dont on fait des chandelles ; les mégissiers tirent un bon parti de sa peau et sa fiente même sert de chauffage. Buffon a dit quelque part que l'or et la soie n'étaient point les richesses de l'Orient, et que le chameau était le vrai trésor de l'Asie.

La France possédait des troupeaux de chameaux sous les Mérovingiens. Nous en voyons encore de nos jours dans les landes stériles de la Gascogne. Le chameau reproduit à merveille sous notre climat, et le Jardin d'acclimatation, au moment du siège, possédait un petit chameau né au bois de Boulogne. Il a été mangé comme tant d'autres choses, hélas ! Le Jardin possède en ce moment une grande variété de cameliers, dromadaires et chameaux, et il a reçu, il y a peu de temps, un petit chameau de quelques mois dont les évolutions légères ont le privilège d'exciter l'hilarité de la foule.

Pour les articles non signés : P. GODER.

ÉTAT-CIVIL du 1^{er} au 30 septembre 1875.

DÉCÈS.

Le 3. — Albert Carpentier, 4 mois, rue de la Visitation.

Le 4. — Jean-François-Antoine de Blou, maréchal-des-logis au 13^e dragons, détaché à l'École de cavalerie, 22 ans, à l'Hospice. — Elie Guillet, menuisier, 62 ans, à l'Hospice.

Le 5. — Etienne Nau, ancien cantonnier, 78 ans, à l'Hospice. — Auguste-Joseph Poirier, 43 mois, à l'Hospice.

Le 6. — Marie Léger, journalière, 62 ans, veuve Louis Chantoiseau, à l'Hospice. Le 10. — Julien Blandin, chapeletier, 74 ans, à l'Hospice.

Le 13. — Marie-Eugénie Bresson, 24 mois, rue de Lorraine.

Le 15. — Julie Aubert, 6 mois, à l'Hospice.

Le 17. — Marie-Françoise Guichet, propriétaire, 73 ans, veuve René-Victor Montrieux, à l'Hospice.

Le 19. — Théodore-Alfred Ribot, menuisier, 23 ans, à l'Hospice.

Le 20. — Alphonse-Adolphe Dézè, 4 mois, rue du Bellay.

Le 24. — Jeanne Maige, sans profession, 50 ans, épouse Claude Jolibois, rue Haute-Saint-Pierre.

Le 23. — Léon Briau, 15 jours, rue de la Visitation. — Valentin Rosé, retraité, 63 ans, à l'Hospice. — Marie-Ernestine Chaussepied, 3 mois, rue de l'Ancienne-Gare.

Le 26. — Jame Combier, 5 ans, rue Saint-Nicolas.

Le 27. — Adèle Montaudon, sans profession, 34 ans, épouse Denis Peigné, place Saint-Michel. — Claude Bouquin, cavalier de remonte, 23 ans, à l'Hospice.

Le 28. — Louis Ballu, tailleur de pierre, 60 ans, rue Saint-Lazare. — François Renault, rentier, 74 ans, rue Saint-Nicolas. — René-Martin Fouré, poëlier, 62 ans, rue de Rouen.

Le 29. — Marie-Hélène Pitatouin de la Coste, rentière, 85 ans, veuve Robert-François-Yves de la Corbière, rue de la Gueule-du-Loup.

Théâtre de Saumur.
Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.
Lundi 11 octobre 1875,
RÉOUVERTURE DE LA SAISON THÉÂTRALE
Avec le concours de
M^{me} LEGÉNISEL
Forte chanteuse du théâtre de Lyon.

LA FAVORITE

Grand opéra en 4 actes et 5 tableaux,
paroles d'Alphonse Royer et Gustave Vaez,
musique de Donizetti.
M^{me} LEGÉNISEL remplira le rôle de Léonor;
M. J. BONNET celui de Fernand;
M. DEGRAVE celui de Balthazar;
M. MERTEL celui d'Alphonse.
Le spectacle finira par:
Les Erreurs du bel âge, comédie-vaudeville en un acte.
Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

Tableau du personnel.

ADMINISTRATION.
MM.
Emile Marek, directeur, metteur en scène de l'opéra et de la comédie.
Chavannes, administrateur, metteur en scène du drame et du vaudeville.
Gustave Simon, régisseur général.
Ludovic, second régisseur.
Puton, régisseur des chœurs.
Merek, premier chef d'orchestre.
Cousset, second chef d'orchestre, répétiteur des chœurs.
Albertini, pianiste accompagnateur, répétiteur des chœurs.
David, contrôleur en chef, chargé de la location.
Chouanet, machiniste en chef.
M^{me} Caillet, costumière.

Opéra-comique, Traductions, Opérettes.

MM.
J. Bonnet, premier ténor.
Descamps, second ténor, premier ténor d'opérettes.
Mertel, baryton.
Degraeve, première basse.
Duchâteau, seconde basse.
Moreau, ténor d'opérettes.
Gustave Simon, larquette.
George, des secondes basses.
Ludovic, des larquettes.
Letemple, troisième ténor.
Hennesse, coryphée ténor.
Puton, coryphée basse.

M^{mes}
Victoria Papin, première chanteuse légère.
Mascari, première dugazon, chanteuse d'opérettes.
Guibert, seconde dugazon, des premières, première dugazon d'opérettes.
Descamps, seconde dugazon.
Debleye, première duègne.
Cousset, coryphée, premier dessus.
Letemple, id.
Clémence, coryphée, deuxième dessus.
Vingt choristes.

Drame, Comédie, Vaudeville.

MM.
Raoul Raymond, premier rôle en tous genres.
Armand Lamy, jeune premier.
Lulscher, jeune premier rôle de drame.
Henri George, troisième rôle, des premiers rôles.
Silvy, premier comique en tous genres.
Gustave Simon, premier comique marqué.
Moreau, jeune premier comique.
Duchâteau, des troisièmes rôles.
Mignon, jeune comique, fort second.
Hennesse, second comique, jeune premier comique.
Charles Raymond, rôles de genre.
Ludovic, des pères nobles.
Letemple, des amoureux.
Guibert, troisième comique.
Boutard et Guiraud, utilités.

M^{mes}
Bailleul, premier rôle en tous genres, grande comédienne.
Lenoir, jeune première, jeune premier rôle.
Eugénie Simon, jeune première ingénuité.
Louise Guibert, ingénuité, première amoureuse.
Anglade, première soubrette, les travesties, des chanteuses d'opérettes.
Debleye, première duègne, mère noble.
Descamps, seconde soubrette.
Hennesse, des amoureuses.
Duchâteau, des jeunes coquettes.
Clémence, des soubrettes.
Merek, rôles de convenance.
Cousset et Letemple, utilités.
MM. Paumier et Brouard, souffleurs.

Bibliographie.

LA REVUE DES JEUX DE SOCIÉTÉ.

Cette revue, unique en son genre, s'occupe spécialement des jeux d'esprit, poétiques, littéraires et scientifiques, des jeux de salon et de jardin, des jeux d'enfants, des curiosités et amusements de tout genre, en un mot, de tout ce qui peut intéresser, distraire et parfois instruire une réunion de famille ou une société composée de personnes intelligentes. — La Revue donne de nombreuses primes consistant surtout en jeux étrangers. — 2 livraisons par mois. — Abonnement: 5 fr. par an. — Adresser les abonnements, par mandats ou timbres-poste, à M. V. GALLET, éditeur, rue Boulan, 27, à Bordeaux.

Comité des concours poétiques de Bordeaux.

APPEL AUX POÈTES.

Le Quinzième Concours Poétique ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1^{er} décembre 1875; douze médailles or, argent, bronze, seront décernées.
Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANGE, Président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux, Gironde. (Affranchir.)

L'UNION

COMPAGNIE D'ASSURANCES

SUR LA VIE HUMAINE

Autorisée par ordonnance royale du 21 juin 1829
15, rue de la Banque, 15, Paris.

Capital de garantie et fonds placés:

TRENTE-HUIT MILLIONS DE FRANCS

ASSURANCES DE CAPITAUX
Payables après décès, permettant au père de famille de laisser un capital à ses héritiers.

ASSURANCES MIXTES
Profitant aux ayant-droit de l'assuré, s'il meurt, ou à lui-même, s'il vit à une époque déterminée.

PARTICIPATION
Des assurés dans les bénéfices à raison de CINQUANTE POUR CENT.

DOTS POUR LES ENFANTS
Dont le capital fixé d'avance est payable à un âge donné.

RENTES VIAGÈRES
Immédiates ou différées, sur une ou plusieurs têtes, aux taux les plus avantageux.

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE
Avec un capital de garantie distinct de QUINZE MILLIONS.

La Compagnie est représentée, à SAUMUR, par M. HUMET.

Librairie FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

SOUS LA DIRECTION DE M^{me} EMMELINE RAYMOND.

Ce journal, indispensable à toutes les mères de famille, paraît le samedi de chaque semaine: il donne par an plus de 2,000 gravures sur bois; — 24 planches, dans lesquelles on trouve plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeur nature.

relle, pour vêtements de toutes sortes et de tous les âges; — romans, nouvelles, etc.
Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.
On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste: dans ce cas, il faut ajouter pour chaque mois un timbre de 25 centimes, soit 4 timbres pour l'année.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:
1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.
4^e édition: avec une gr. colorée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

8^e année.
LE MONITEUR
DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE
Paraît tous les Dimanches
EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES
Résumé de chaque numéro:
4 fr. Bulletin politique. Bulletin financier. Bilans des établissements de crédit. Recettes des chemins de fer. Correspondance étrangère. Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. Cours des valeurs en banque et en bourse. Listes des tirages. Vérifications des numéros sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements.
PRIME GRATUITE
Manuel des Capitalistes
1 fort volume in-8
PARIS — 7, rue Lafayette. — PARIS
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

CREMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été.

Départs de Saumur pour Poitiers:
6 heures 10 minutes du matin.
11 — 20 — — — — —
7 — 35 — — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur:
6 heures — minutes du matin.
10 — 45 — — — — —
6 — 50 — — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
42^e ANNÉE (1874).

Prix du volume broché 7 fr. »
— cartonné 8 50
Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.
Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer chaque volume séparément.

MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1874. — Le volume 1874 (42^e année), mis en vente le 5 décembre 1874.
LES ABONNEMENTS COURENT DU 1^{er} JANVIER OU DU 1^{er} JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES A LA FIN DE CHAQUE MOIS.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.
1 volume broché 7 fr. »
Cartonné 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1875, environ 30 gravures dans chaque Almanach.
Chaque almanach 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE: 1 vol. grand in-4^e, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
Prix 15 fr.
VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.
Prix de chaque volume broché 6 fr.
L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.
Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15 »
LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque*; 1 volume in-4^e. — 2^e édition.
Prix, broché 5 fr.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol.
Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15 »
LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargent; 1 vol. grand in-8^e.
Prix, pour Paris, broché 15 fr.
cart. doré sur tranche 18

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.
Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Grasset, libraire, rue Saint-Jean, n^o 1, à Saumur.

Etudes de M^e REULLIÉ, notaire à Mortagne-sur-Sèvre (Vendée). M^e BAILLERGEAU, notaire à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), et M^e BOUJU, notaire à Coron (Maine-et-Loire).

A VENDRE

PAR ADJUDICATION.
Qui aura lieu en l'étude de M^e BOUJU, notaire à Coron,
Le dimanche 24 octobre 1875, à midi.

DEUX MÉTAIRIES

Ci-après, savoir:
1^o La métairie de CHEZ-DAVION,

située en la commune de Vezius, contenant environ 28 hectares;
2^o La métairie de la TISON, située en la commune de Coron, et, par extension, en celle de Vezius, contenant environ 17 hectares.

S'adresser, pour voir ces métairies, aux fermiers qui les exploitent, et, pour traiter de gré à gré avant le jour de l'adjudication, si on le désire, à M. CESBRON, géomètre-expert à Doué-la-Fontaine, ou auxdits M^e REULLIÉ, BAILLERGEAU et BOUJU, notaires.

ON DEMANDE DEUX EMPLOYÉS, dont l'un en *mercerie* et l'autre en *épicerie*, âgés de 25 à 30 ans. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN Foudre
D'une contenance d'environ trente-deux barriques.
S'adresser au bureau du journal.

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
Située rue Royale, n^o 4,
Occupée par M. Picherit-Dunan,
Composée de deux chambres au rez-de-chaussée, quatre chambres au-dessus, cuisine, cour, remise, grande cave et grand magasin.
S'adresser à M. BARDIN-MORICET.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,
LES
CAVES DE L'ANCIENNE BRASSERIE DE SAINT-FLORENT.
Maison d'habitation, écurie, hangar et deux jardins; le tout attenant aux caves.
S'adresser à M. DE LAPRÉGEOLÈRE, à Saint-Florent. (128)

A VENDRE

Quantité de BEAUX et BONS FUTS D'ANJOU, dont partie en chêne.
S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (441)

LIEBIG
BOUILLON INSTANTANÉ
ÉCONOMIQUE, PRÉCIEUX
Pour Saucés et pour Assaisonnements
QUATRE MÉDAILLES D'OR
TROIS GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR
1867, 1868, 1869, 1872, 1873
Paris, Amsterdam, Havre, Moscou, Vienne
Mis hors concours — Lyon 1872
SE VEND PARTOUT
EN GROS: 30, rue des Petites-Ecuries, PARIS.

Saumur, imprimerie P. GODET.